



Les Jeunes MR propose de briser les frontières de la santé pour un accès universel et inclusif à toutes et tous via la télémédecine

Motion déposée par :

Les Jeunes MR Fédération du Hainaut

Niveau de pouvoir :

Fédéral

Catégorie :

Affaires sociales

État des lieux :

En 2023, la Belgique était désignée comme l'un des pires pays européens en matière d'accès aux visites médicales. Une situation inquiétante qui incite à réfléchir sur les solutions disponibles. Entre août 2022 et fin juin 2023, durant la période marquée par la pandémie de Covid-19, seules 5,7 millions de consultations numériques ont été enregistrées, soit près de la moitié du nombre de consultations enregistrées en 2020. Or, en 2020, la grande majorité, soit trois quarts des personnes interrogées, se disent satisfaites, voire très satisfaites, de la téléconsultation.

Une étude conjointe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Oberta en Catalogne, menée en 2022, a mis en évidence les nombreux avantages de la télémédecine. Cette pratique s'est avérée bénéfique à la fois pour le diagnostic, le traitement, le dépistage, le traitement et le suivi à long terme de nombreuses maladies chroniques.

Cependant, malgré l'abondance de preuves convaincantes soutenant l'efficacité de la télémédecine, la Belgique semble hésiter à l'adopter pleinement. Bien que le remboursement des consultations virtuelles soit presque égal à celui des consultations en personne depuis le 1er août 2022, cette étape apparemment progressive n'a pas suffi à promouvoir de manière significative l'adoption généralisée de cette approche révolutionnaire au sein du pays.

Motivation de la proposition :

À l'heure où les technologies numériques prennent de plus en plus de place dans notre quotidien, nous vous présentons cette motion afin de mettre en avant les opportunités que peuvent offrir ces technologies dans le domaine de la santé, sans pour autant remplacer totalement les consultations physiques.

Ces technologies ont la capacité de jouer un rôle crucial en supprimant les barrières économiques et géographiques qui peuvent parfois obstruer l'accès aux soins de santé, et ce, en particulier pour les régions les plus défavorisées et reculées de notre pays.

La télémédecine apparaît aujourd'hui comme une bouteille d'eau dans un désert, en offrant une solution prometteuse pour notamment optimiser la prise en charge des patients et en particulier des PMR, mais aussi pour réduire les délais d'attente, parfois trop longs, pour obtenir un rendez-vous.

De plus, cette motion a pour objectif de mettre en avant la nécessité de promouvoir le développement et la recherche de technologie innovante, afin de garantir à toutes et à tous un accès de qualité aux soins de santé. Par conséquent, il sera également essentiel que les professionnels du secteur de la santé soient sensibilisés à cette pratique via des formations notamment, pour assurer la qualité des soins proposés ainsi qu'une confidentialité des données médicales de chaque patient.

Ainsi, nous vous appelons à soutenir la motion suivante, en reconnaissant ainsi l'importante

capitale des technologies communicationnelles dans l'amélioration perpétuelle des soins de santé pour tout individu.

Proposition concrète :

En collaboration avec le monde médical et les mutualités, mettre en place des réglementations et des politiques favorisant encore plus l'accroissement de la télémédecine tout en garantissant la qualité des soins, un accès équitable à tous, et la confidentialité des données de santé.

Promouvoir l'innovation, le développement et la recherche de moyens de communication afin de soutenir le développement de la télémédecine, et ce, dans le but de pouvoir offrir des solutions adaptées aux patients en fonction du contexte économique et géographique de ceux-ci.

Attribuer des ressources financières à partir du budget public et conclure des partenariats avec des entreprises privées afin de créer des infrastructures de télémédecine sécurisées

Encourager les professionnels de la santé, et les établissements de santé qui souhaite utiliser la télémédecine via des incitations fiscales comme la déduction fiscales ou des réductions d'impôts.

Sensibiliser les professionnels de la santé via des formations, et ce, dans le but de garantir un usage de la télémédecine efficace, mais surtout éthique. Ainsi que les patients pour éviter tout abus de l'usage de la télémédecine.

Intégrer et prendre en compte les éventuels retours utilisateurs dans le but d'évaluer, et ce,

ponctuellement, l'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'usage de la télémédecine par les patients, pour pouvoir continuellement améliorer les services.

Sources :

Jimenez, L. (2024, mars 29). La Belgique parmi les pires pays européens en termes d'accès aux rendez-vous médicaux : « On fait face à un problème de santé publique ». DHnet.

<https://www.dhnet.be/actu/sante/2023/06/05/la-belgique-parmi-les-pires-pays-europeens-en-termes-dacces-aux-rendez-vous-medicaux-on-fait-face-a-un-probleme-de-sante-publiqueFWQ422IAI5FPNGYX54ZFGXXAPU/>

Le Spécialiste. (2023, octobre 16). La téléconsultation en plein essor, mais la rémunération fait débat. Lespecialiste.be.

<https://www.lespecialiste.be/fr/actualites/la-teleconsultation-en-plein-essor-mais-la-remuneration-fait-debat.html>

Dulczewski, A. (2021, mai 18). La télémédecine : Quels avantages? Quelles limites?. rtbf.be. <https://www.rtf.be/article/la-telemedecine-quels-avantages-queelles-limites-10764101>

OMS. (2023, mai 2). Les résultats d'une nouvelle enquête montrent que les systèmes de santé sont sur la voie du relèvement après la pandémie. Who.int.

<https://www.who.int/fr/news/item/02-05-2023-new-survey-results-show-health-systems-starting-to-recover-from-pandemic>